

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mardi 31 janvier 2023 à 19 h 00

Local 3050

Situé au 341, rue Principale Nord, 3^e étage

Présences :

Parents :

- Barbe, Charlène
- Castonguay, Stéphanie
- Desjardins, Mélanie
- Doucet-Fournier, Joanie
- Gaudreault Bilodeau, Marijoël
- Guillemette, Betty
- Leclerc, Shany
- Tremblay Nancy (substitut)

Organismes :

- Pomerleau, Guylaine

Directions et soutien :

- Sigouin, Catherine
- Todd, Annie
- Bédard, Patricia

Personnel enseignant et professionnel :

- Doyon, Isabelle
- Laliberté, Marie-Lyne
- Despard, Julie
- Cécire, Gabrielle

COMPTE RENDU

1. Mot de bienvenue :

Madame Charlène Barbe, vice-présidente, préside la rencontre dès 19h02. Elle souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Madame Charlène Barbe fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Stéphanie Castonguay adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2022 :

Tous ont pris connaissance du compte rendu. Madame Guillemette adopte le compte rendu tel que rédigé.

4. Intervention du public :

Pas d'intervention.

5. Correspondances :

5.1 Fédération des comités de parents 4 février 2023:

Il s'agit d'une invitation à un forum destiné aux parents en format hybride.

5.2 Ensemble soutenons les parents :

Madame Catherine Sigouin présente le document d'invitation qui est sur le groupe Teams.

5.3 Programme Agir tôt :

Madame Catherine Sigouin explique le programme. Une rencontre a eu lieu entre la responsable de ce programme au CISSSAT et Madame Sigouin. Des stratégies et des moyens ont été mis en place afin de ne pas dédoubler les services et être d'efficace dans les services à l'élève. Il est spécifié que pour les services fournis par le CISSSAT, les parents doivent s'impliquer contrairement à ceux fournis dans les écoles. La collaboration est nouvelle et en essai pour cette année. L'objectif est entre autres de pallier les difficultés d'accès pour les 5 ans. La collaboratrice du CISSSAT démontre de l'ouverture pour rendre le travail efficace et une très belle collaboration.

6. Comité de parents :

Madame Stéphanie Castonguay demande quelle est la différence entre le 4 février et le webinaire à la mi-mars de fédération sur les plans d'intervention. La différence semble peu notable pour des parents déjà impliqués dans le CCSEHDAA.

7. Période d'inscriptions et de préclassement :

Madame Sigouin partage l'information au sujet de l'inscription et de la réinscription. Elle invite à transmettre l'information à ceux qui ont de jeunes enfants susceptibles de débiter l'école. Elle explique le fonctionnement des maternelles 4 ans comme les écoles de déversement, locaux, transport.

8. Priorités du comité pour 2022-2023 :

8.1 Réception du dépliant :

Ce n'est pas tout le monde qui l'a reçu. Un retour sera fait.

8.2 Retour sur les Règlements du CCSEHDAA :

Madame Sigouin a consulté Madame Marie-Hélène Grondin et Madame Johanne Godbout.

Le point 3.4 de la politique est implicite dans sa formulation alors pas de changement.

Au point 3.24, la durée des mandats est fixée à 2 ans pour assurer un roulement bienveillant. Il n'y a pas de maximum de mandat consécutif. Étant donné qu'il n'y a pas foule aux rencontres, l'ajout de siège pour des parents observateurs n'est pas retenu.

Pour le point 3.5, on peut se proposer nous-mêmes.

8.3 Vue d'ensemble sur les révisions ou la mise en place des plans d'intervention :

Madame Sigouin demande quels sont les échos. Madame Stéphanie Carignan demande quelle est la différence entre un plan autodéterminé et un plan habituel. Un plan d'intervention autodéterminé est fait avec l'enfant qui est très impliqué à sa mise en place contrairement au plan habituel. Madame Castonguay demande s'il est possible d'inviter Monsieur Éric Forget afin de nous en parler davantage. Elle a été inquiète de la présence d'une nouvelle personne lors de la rencontre pour la révision du plan d'intervention de son enfant.

Madame Barbe dit que le personnel est réticent à modifier le PI. Les parents ont l'impression de se le faire rentrer dans la gorge. Il est déjà tout fait et il faut argumenter beaucoup pour faire modifier des choses. Le guide du plan n'a pas été remis aux parents. Les forces de l'enfant sont celles de l'an passé et il est demandé s'il y a des ajouts à faire. Les parents ne savent pas trop si le PI est appliqué.

La révision du PI s'en vient. Certains parents seront convoqués et d'autres non. C'est votre droit de faire réviser le plan.

Il est demandé d'envoyer aux parents le guide d'utilisation canevas de base du PI pour la première rencontre avec l'enseignant qui servira à la confection du PI.

Madame Sigouin informera les directions d'école afin de partager les papiers.

9. Semaine de congé de novembre 2022 :

9.1 Impressions des parents du CCSEHDAA :

Les enfants étaient fatigués et cela leur a permis de récupérer et d'être en forme par la suite. Les moniteurs du camp de jour étaient des étudiants de secondaire 5 qui amassent de l'argent pour leur voyage de fin d'année.

9.2 Sondage interne CSSH :

Présentation des résultats du sondage. Le prochain calendrier passe au vote et sera décidé le 8 février prochain.

10. Autres sujets :

10.1 Différence entre les classes adaptées de Sacré-Cœur/St-Viateur et Ste-Thérèse :

Madame Sigouin explique qu'à Ste-Thérèse c'est le programme CAP et à Sacré-Cœur/St-Viateur le PEVR modifié.

11. Calendrier des rencontres :

11.1 21 mars 2023 ;

11.2 16 mai 2023.

12. Levée de l'assemblée :

L'assemblée est levée à 8h47 par Madame Betty Guillemette et Shany Leclerc.